

Adina Georgescu
T: 514-954-2599
ageorgescu@blg.com

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1000, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal QC H3B 5H4
Canada
T 514-879-1212
F 514-954-1905
blg.com



Le 29 septembre 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Levesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : 1^{ière} Demande modifiée d'examen du rapport annuel d'Enbridge Gaz Québec pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (« **Demande** »)
Dossier de la Régie : R-4336-2026

Chère consœur,

La présente fait suite aux commentaires de l'ACEFO du 16 septembre 2026 (C-ACEFO-0003) dans le cadre du dossier en titre.

Dans le cadre de sa correspondance, l'ACEFO recommande à la Régie l'instauration, dans le cadre de ses prochains rapports annuels, d'un suivi de l'utilisation de la valeur acquise et de l'indice de performance des coûts (CPI).

Le distributeur rappelle que le suivi demandé par la Régie dans sa décision D-2025-111 découle des circonstances particulières entourant le projet Saint-Louis. Ce suivi visait à documenter un sommaire des ajustements apportés aux procédures internes, à la méthodologie d'estimation des coûts et de gestion des risques, incluant les risques opérationnels. Enbridge Gaz Québec a pleinement répondu à cette demande dans sa preuve et ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie.

Aucun élément ne démontre l'existence d'une problématique récurrente justifiant l'instauration du suivi permanent proposé par l'ACEFO. Une telle mesure transformerait des outils de gestion interne en obligation de reddition de comptes annuelle et élargirait indûment la portée du suivi requis par la Régie en lien avec le projet Saint-Louis.

Enbridge Gaz Québec demande donc à la Régie de ne pas retenir la recommandation de l'ACEFO.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L., S.R.L.

(s) Adina Georgescu

Adina Georgescu

AG/